



# CUNARD

## Mise à jour de notre politique de vaccination et de test

Vous trouverez ci-dessous les dernières procédures mises en place par la compagnie Cunard.

Pour les départs compris entre le **1<sup>er</sup> mars 2023** et le **31 juillet 2023** inclus, la compagnie ne demande plus à ses passagers d'être vaccinés mais certaines destinations imposent encore des restrictions sanitaires pour lesquelles un **schéma vaccinal complet** et un résultat d'un test PCR négatif avant l'embarquement sont obligatoires.

**Schéma vaccinal complet** : les passagers âgés de 18 ans et plus, doivent être vaccinés contre le Covid-19 (au moins 14 jours avant le voyage) plus une deuxième dose si éligible. Actuellement, une 3<sup>e</sup> dose de vaccin n'est pas nécessaire, toutefois, nous recommandons fortement à tous les passagers d'effectuer leurs doses de rappel dès que l'opportunité se présente. Elle est obligatoire pour tous les passagers de plus de 18 ans dont le voyage inclus une escale au Japon.

Nos conseillers vous indiqueront les formalités sanitaires nécessaires pour chaque croisière mais qui, en fonction de la situation sanitaire, pourraient évoluer. Nos équipes vous recontacteraient alors dans les meilleurs délais.

La politique de vaccination et de test pour les départs après le 31 juillet 2023 sera annoncée ultérieurement.

02 mars 2023